



Rentrée scolaire 2016 – 1er degré

Une préparation, des ambitions et une
démarche qui s'affine

Dossier de presse – 28 juin 2016

académie
Bordeaux 
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Dordogne



Les moyens pour le 1^{er} degré

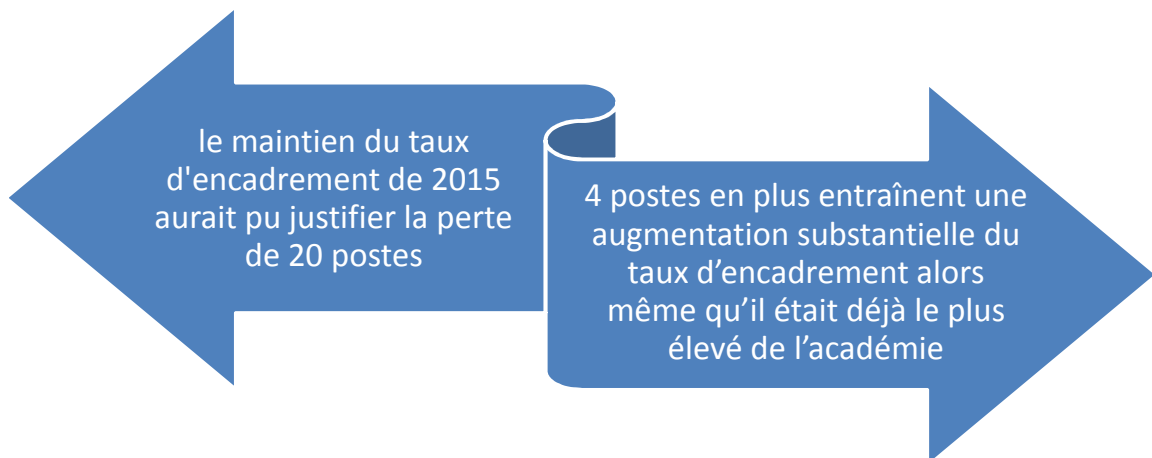


Pour rappel, les nouveaux moyens pour la rentrée 2016 ont été répartis entre les 5 départements sur la base des **besoins des territoires** et compte tenu de :

- l'accompagnement de l'évolution démographique : l'effectif attendu dans les écoles publiques devrait augmenter de 1.034 élèves (soit + 0,4 %) alors même que pour la Dordogne, la **décru démographique** se confirme pour la 5^{ème} année consécutive. Depuis la rentrée 2012 pour la Dordogne, la perte d'élèves cumulée sera de 1032.
- la lutte contre la difficulté scolaire au travers de la poursuite de la mise en œuvre des dispositifs prévus par la loi de refondation de l'école de la République,
- la mise en œuvre des nouvelles modalités de décharges pour les directeurs d'école,
- le taux d'emplois consacrés au remplacement, lequel est le plus faible de l'académie en Dordogne,
- l'accompagnement des projets d'évolution des réseaux scolaires en partenariat avec les collectivités territoriales.

DES MOYENS NOUVEAUX POUR LA DORDOGNE

+ 4 postes à la rentrée 2016 avec 376 élèves de moins (en prévision)

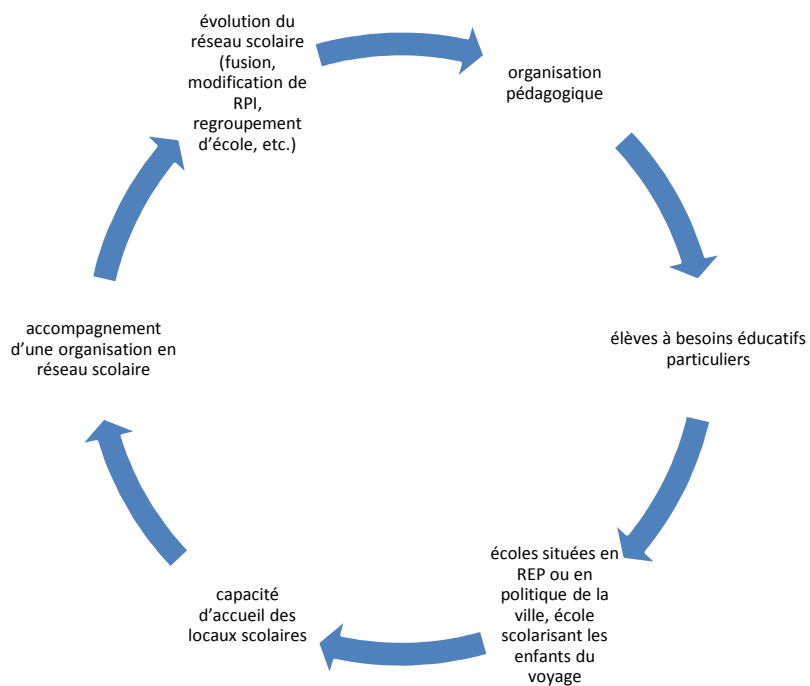


UNE METHODE TRANSPARENTE DE REPARTITION DES MOYENS : UNE DYNAMIQUE INSCRITE DANS LE TEMPS



Avant toute décision, **toutes les données sont croisées** afin de partager les analyses. Le 1^{er} niveau d'action est celui des Inspecteurs de l'Education nationale en lien avec les directeurs d'école, et des élus.

La situation de chaque école est examinée à partir de **critères territoriaux, sociaux, pédagogiques ou fonctionnels** :



Ainsi, la carte scolaire résulte de la combinaison et de l'accumulation de différents facteurs. **Cette pluralité est mise en perspective à l'aune du territoire périgourdin et du secteur de l'école.**

DES PRIORITES POUR LES ELEVES DE LA DORDOGNE

☑ des dispositifs de soutien et d'accompagnement

- la création complémentaire de postes pour les dispositifs « *plus de maîtres que de classes* »,
- l'accompagnement du numérique dans les écoles et le développement de cet usage au travers de temps supplémentaires accordés aux conseillers pédagogiques,
- la poursuite du soutien aux directeurs d'école,
- l'ajustement des moyens RASED,
- la formation des enseignants
- l'adaptation des structures.

☑ **le développement de l'expérimentation à l'exemple de la création d'une classe à horaires aménagés arts du cirque**

☑ **l'aménagement du territoire scolaire** : 16 projets proposés par les communes et visant à une restructuration du tissu scolaire seront soutenus pour une **mise en œuvre à la rentrée 2016**.

☑ **le renforcement du potentiel de remplacement**, compte tenu de l'extrême faiblesse du nombre de remplaçants rapportés au nombre total de postes de professeur des écoles en Dordogne.

LES DECISIONS COMPLEMENTAIRES POUR LA RENTREE 2016

Après avoir recueilli l'avis du conseil départemental de l'Education nationale le 14 mars 2016, l'essentiel des décisions ont été prises (créations, retraits, mesures sous réserve).

Aujourd'hui et à l'issue des comités technique et du conseil départemental de l'Education nationale du 28 juin, les ajustements suivants ont été décidés :

- RPI LIORAC SUR LOUYRE/SAINT FELIX DE VILLADEIX/SAINT GEORGES DE MONTCLAR : maintien d'un poste d'enseignant
- RPI MONTAGRIER/TOCANE maternelle/TOCANE élémentaire : annulation du retrait
- RPI SOURZAC/SAINT LOUIS EN LISLE : création d'un poste
- BOULAZAC Joliot Curie primaire : création d'un poste
- MARCILLAC SAINT QUENTIN primaire : création d'un poste
- SAINT ASTIER Mounet Sully élémentaire : annulation du retrait
- SAINT AULAYE : création d'un poste

D'autres situations feront l'objet d'un suivi à la rentrée scolaire, sur la base des critères territoriaux, sociaux, pédagogiques ou fonctionnels énoncés ci-dessus :

- RPI ALLEMANS/BERTRIC BUREE/ST PAUL LIZONNE
- RPI PRATS DE CARLUX/SAINTE NATHALENE
- CHÂTEAU L'EVEQUE primaire
- MENESPLET primaire
- PERIGUEUX Gour de l'Arche élémentaire
- RAZAC SUR L'ISLE maternelle

Pour plus d'informations :
<http://web.ac-bordeaux.fr/dsden24/>

Contact presse :
Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Dordogne
20, rue Alfred de Musset
CS 10013
24 054 Périgueux cedex

05.53.02.84.51
